



En partenariat avec :



Communiqué de presse

Une espèce de reptiles et une espèce d'amphibiens sur cinq risquent de disparaître de France métropolitaine selon la Liste rouge des espèces menacées

- 26 mars 2008 -

Les nouvelles évaluations réalisées par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société herpétologique de France, montrent que sept espèces de reptiles sur 37 et sept espèces d'amphibiens sur 34 sont actuellement menacées sur le territoire métropolitain. Ces espèces sont des indicateurs de l'état de santé de plusieurs de nos milieux naturels. Sans une action efficace, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir.

Ce premier chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France met en évidence les menaces multiples qui pèsent sur les reptiles et les amphibiens de métropole. L'**assèchement des zones humides** et le **comblement des mares** représentent une menace pour la survie de la Grenouille des champs (en danger critique) et du Pélobate brun (en danger). La **pollution des milieux aquatiques** a également contribué à la raréfaction des espèces dépendantes de ces habitats naturels.

L'évolution des milieux due au **déclin du pastoralisme** a entraîné une forte régression de l'habitat de la Vipère d'Orsini (en danger critique), également menacée localement par des **aménagements** divers (routes, pistes de ski...). Victime de l'**urbanisation** et de la **construction d'infrastructures** routières et ferroviaires, la Tortue d'Hermann est aujourd'hui très fragilisée (vulnérable en France et en danger dans le Var). A ces menaces, s'ajoute la **collecte illégale** d'individus pour les deux espèces.

Enfin, la compétition avec des **espèces exotiques introduites**, telles que la Tortue de Floride ou la Grenouille taureau, représente une menace pour des espèces autochtones comme la Cistude d'Europe (une tortue d'eau douce quasi menacée) et les espèces de Grenouilles vertes.

Vivant en haute altitude, d'autres espèces sont aujourd'hui relativement à l'abri des pressions humaines, du fait de leur localisation dans des lieux inhabités et peu fréquentés par l'Homme. Mais l'**aire de répartition très réduite** de plusieurs d'entre elles les place en situation de grande fragilité face à toute menace nouvelle qui pourrait survenir, comme la construction de routes ou de stations de ski pour le Lézard d'Aurelio, ou l'excès de fréquentation touristique pour la Salamandre de Lanza (tous deux en danger critique). Le **réchauffement climatique** pourrait également s'avérer très préjudiciable à l'avenir pour ces espèces.

Outre les espèces aujourd'hui menacées, six espèces de reptiles et six d'amphibiens se classent dans la catégorie "**quasi menacée**". Le nombre d'espèces menacées en France métropolitaine pourrait donc **doubler** dans les années à venir si aucune action n'était entreprise pour améliorer leur situation.

En dépit de la protection réglementaire dont bénéficient les espèces de reptiles et d'amphibiens en France depuis les années 80, la situation de nombre d'entre elles demeure préoccupante. La mise en place d'un plan de suivi de chaque espèce menacée et quasi menacée apparaît indispensable. Et pour les plus en danger, des actions spécifiques sont à mettre en œuvre, à l'image des plans de restauration lancés ces dernières années pour la Vipère d'Orsini et la Tortue d'Hermann.

Comité français de l'UICN

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29
sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé de programme "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr
<http://www.uicn.fr/>

Muséum national d'Histoire naturelle Service du patrimoine naturel

Jacques Trouvilliez, Directeur
Tel. 01 40 79 32 57 / 06 78 76 57 83
trouvilliez@mnhn.fr

Patrick Haffner, Chargé de mission scientifique
Tel. 01 40 79 31 62
haffner@mnhn.fr
<http://inpn.mnhn.fr/>